



LISTE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 1.14.6 R.G.O.

Pays avec lesquels la banque n'effectue pas d'opérations

1. L'Iran (la République islamique d'Iran)
2. La Syrie (la République arabe syrienne)
3. Cuba
4. La Corée du Nord
5. La Crimée et Sebastopol

Ce document a été publié sur le site Internet d'AXA (www.axa.be) le 19 mars 2018